



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La Population et la Municipalité ont été écoutées et respectées par Romande Energie. L'éolienne la plus proche du village a été supprimée. Le projet de parc éolien comportera 6 éoliennes au lieu de 7.**

Dans le cadre de la votation du 5 février 2012 « Eoliennes : pour nos enfants, soyons fiers de nos ressources », la Municipalité a demandé officiellement à Romande Energie de supprimer l'éolienne la plus proche du village afin de répondre aux attentes et interrogations de la population. En effet, l'éolienne prévue sur le Mont-des-Cerfs, côté Col des Etroits, constitue le principal reproche adressé au parc éolien de Sainte-Croix.

Romande Energie a confirmé son accord de supprimer l'éolienne contestée tenant compte de la demande de la Municipalité. Cette décision démontre la volonté de notre fournisseur quotidien d'électricité de favoriser une solution positive afin de satisfaire au mieux les attentes de notre population. Dès lors, le parc proposé est passé de 7 à 6 éoliennes.

Au vu de ce qui précède, l'éolienne la plus proche du centre du village se situera à 1300m du centre de Sainte-Croix, soit plus de 4 fois la distance recommandée par la Confédération en se fondant sur l'Ordonnance sur la protection contre le bruit. Pour comparaison, le projet contesté de Saint-Brais se trouve à 450m du centre du village.

Dans le but de vous informer plus précisément sur les détails du parc éolien, la Municipalité a décidé d'organiser deux séances d'information et de dialogue avec sa population, soit les :

**Mercredi 11 janvier 2012 à 20h00  
à la salle de Gymnastique de L'Auberson  
et**

**Jeudi 12 janvier 2012 à 20h00  
à la Salle Communale de Sainte-Croix**

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à ces soirées d'information, ceci dans le respect des avis et positions de chacune et chacun, nous vous transmettons, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, nos salutations distinguées.

La Municipalité

Sainte-Croix, le 4 janvier 2012

**Renseignements** : Franklin Thévenaz, Syndic, 024 455 41 41  
Michel Staffoni, Secrétaire municipal, 079 425 60 14